



ACCUEIL DE LOISIRS

Périscolaire

de Lezoux

2021/2023



Le projet
pédagogique



Introduction

L'action de l'accueil de Loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. A ce titre, chaque directeur rédige, avec son équipe, un projet pédagogique dans lequel il va énoncer ses objectifs.

Le projet pédagogique est un document précisant la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif. Il doit permettre de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble. Il doit permettre à l'équipe d'élaborer les axes de travail, les grandes lignes à suivre.

Le projet pédagogique présente non seulement les objectifs que se fixent la directrice et l'équipe d'encadrement, mais également les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées. Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens. Ce texte doit être dans les esprits de chacun pour qu'on puisse sans cesse s'appuyer dessus.

Ce projet reste bien évidemment ouvert aux idées de chacun. En aucun cas, ce projet est clos puisqu'il reste avant tout un travail d'équipe.



SOMMAIRE

- Le contexte
- L'équipe pédagogique
- Les lieux
- Les moyens matériels
- Projet éducatif territorial
- Projet éducatif
- Projet d'animation
- Le projet d'animation / le projet pédagogique
- Projet d'activité
- Des projets éducatifs découlent mes intentions éducatives
- Rôles et tâches de chacun dans l'équipe pédagogique
- La place de l'enfant
- Objectifs permanents
- Objectifs complémentaires
- Intentions éducatives de la directrice et de son équipe
- Notre projet pédagogique simplifié (sous forme schématisé)



LE CONTEXTE

La commune de Lezoux (63) est l'organisateur de l'accueil de loisirs et déclare la structure auprès des services du Ministère de la Jeunesse et des Sports, fait les déclarations auprès de la CAF sauf pendant le temps de la pause méridienne.

Lieux d'accueil

L'accueil de loisirs est déclaré en multisites :

- Centre aéré impasse Pasteur 63190 LEZOUX (100 enfants)
- L'école maternelle rue Mercœur 63190 LEZOUX (50 enfants)

Périodes d'ouvertures

◇ Accueil de loisirs en période scolaire :

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi

Les horaires pour toutes les périodes restent les mêmes :

L'accueil des enfants se fait le matin de 7 h 15 à 8 h30

L'accueil du soir est possible de 16h30 à 18 h 30



L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Qualification des salariés

Les enfants sont accueillis par une équipe d'animation composée de personnels qualifiés au sens de la réglementation en vigueur relative aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).
(20% maximum d'effectifs d'encadrement non-diplômé pour 80% de diplômé)

Taux d'encadrement

Conforme à la législation des ALSH Périscolaire :

1 agent pour 14 enfants en moins de 6 ans

1 agent pour 18 enfants en plus de 6 ans

Les effectifs d'encadrement sont calculés sur la base des effectifs inscrits avant l'ouverture, des déclarations DDCS et des fréquentations constatées précédemment pour une même période.

Selon les effectifs présents au sein de l'ALSH, l'équipe d'animation peut être ponctuellement complétée.

Pour des activités spécifiques, l'équipe peut également être complétée par des parents bénévoles, des personnels de service et des intervenants diplômés lorsque cela est nécessaire (activités à encadrement renforcé, activités spécifiques ...)



LES LIEUX

Espaces dédiés :

- Salle des périscolaires au centre aéré
- Salle de sport à côté du self

Espaces extérieurs :

- La cour du bâtiment A et B
- La prairie devant le centre aéré

LES MOYENS MATERIELS

- ◇ Matériels pédagogiques et d'activités
- ◇ Jeux de sociétés
- ◇ Jeux en bois
- ◇ Jeux traditionnels
- ◇ Des livres
- ◇ Des déguisements
- ◇ Matériel de sport
- ◇ Matériaux de récupération
- ◇ Trousses à pharmacie pour chaque lieu
- ◇ Deux minibus (un prêté par l'AFR et un appartenant à la mairie)

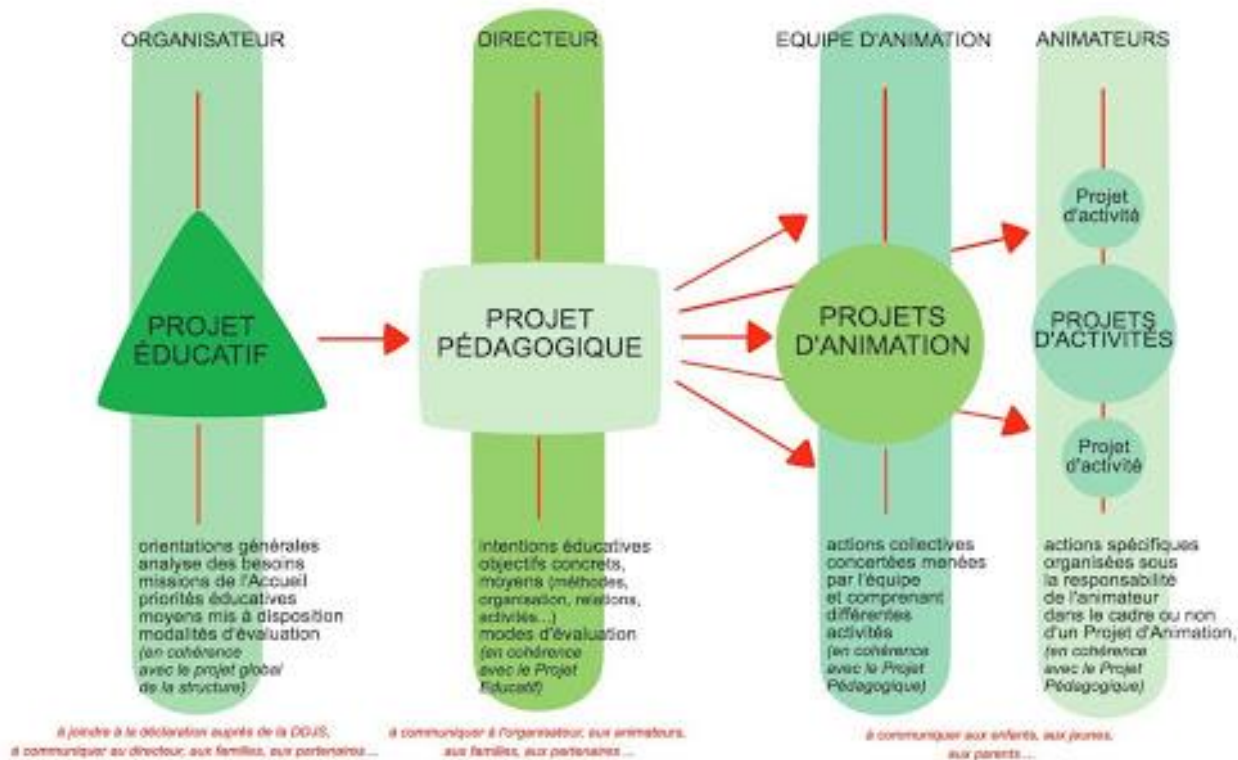
Bien que le « petit matériel » soit réparti entre les différents lieux.

A charge à chacun de bien préparer son matériel en fonction des animations, chacun en est responsable et doit en assurer le rangement comme il se doit.

Les décisions d'achat sont validées par la direction et par l'organisateur, donc la commune.



LES DIFFERENTS NIVEAUX DE PROJET en Accueil Collectif de Mineurs



L'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS - Cahier d'activités - février 2018 - Fondation pour l'Enfance - 10 pages - 100x100 mm - 100 pages - 100 pages



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

(ou PEDT)

Le projet éducatif de territoire est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Une circulaire (n°2013-036 du 20 mars 2013) précise les objectifs et les modalités d'élaboration d'un projet éducatif territorial, et facilite la coopération entre les collectivités territoriales engagées dans cette démarche de projet et les services de l'État chargés de l'accompagner jusqu'à sa contractualisation.

- Il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant scolarisé sur le territoire un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant, et après l'école.
- Il doit garantir la continuité éducative entre d'une part les projets d'école, et d'autres part les projets d'activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
- Les objectifs généraux définis sont inscrits dans le projet éducatif de la structure :
 - Favoriser la socialisation et l'éducation à la citoyenneté
 - Favoriser le développement et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant
 - Respecter le rythme de l'enfant avant, pendant et après une journée d'enseignement
 - Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant tout au long de sa journée



PROJET EDUCATIF

Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs se doit d'établir un projet éducatif selon la réglementation.

Dans une volonté de **traduire ses engagements, ses priorités, ses principes éducatifs, et ainsi définir le sens des actions menées, fixer les orientations et les moyens** pour sa mise en œuvre.

Le projet éducatif est transmis à la directrice et aux équipes pédagogiques pour déterminer les orientations du projet pédagogique.

- **Les objectifs éducatifs :**

Le temps libre des enfants et des jeunes constitue un espace éducatif complémentaire de la vie familiale et scolaire.

L'enfant trouve alors dans cet espace des occasions de côtoyer d'autres enfants ou adultes. Il se trouve ainsi face à des situations nouvelles, qui lui permettent de mieux se connaître et simultanément, qui l'aident à trouver sa place dans la société.

Il grandit en apprenant à vivre ses aventures, seul ou dans un cadre collectif et ainsi se repérer dans tous les temps de sa vie sociale.



PROJET D'ANIMATION

SCHEMA METHODOLOGIE DE PROJET EN ANIMATION

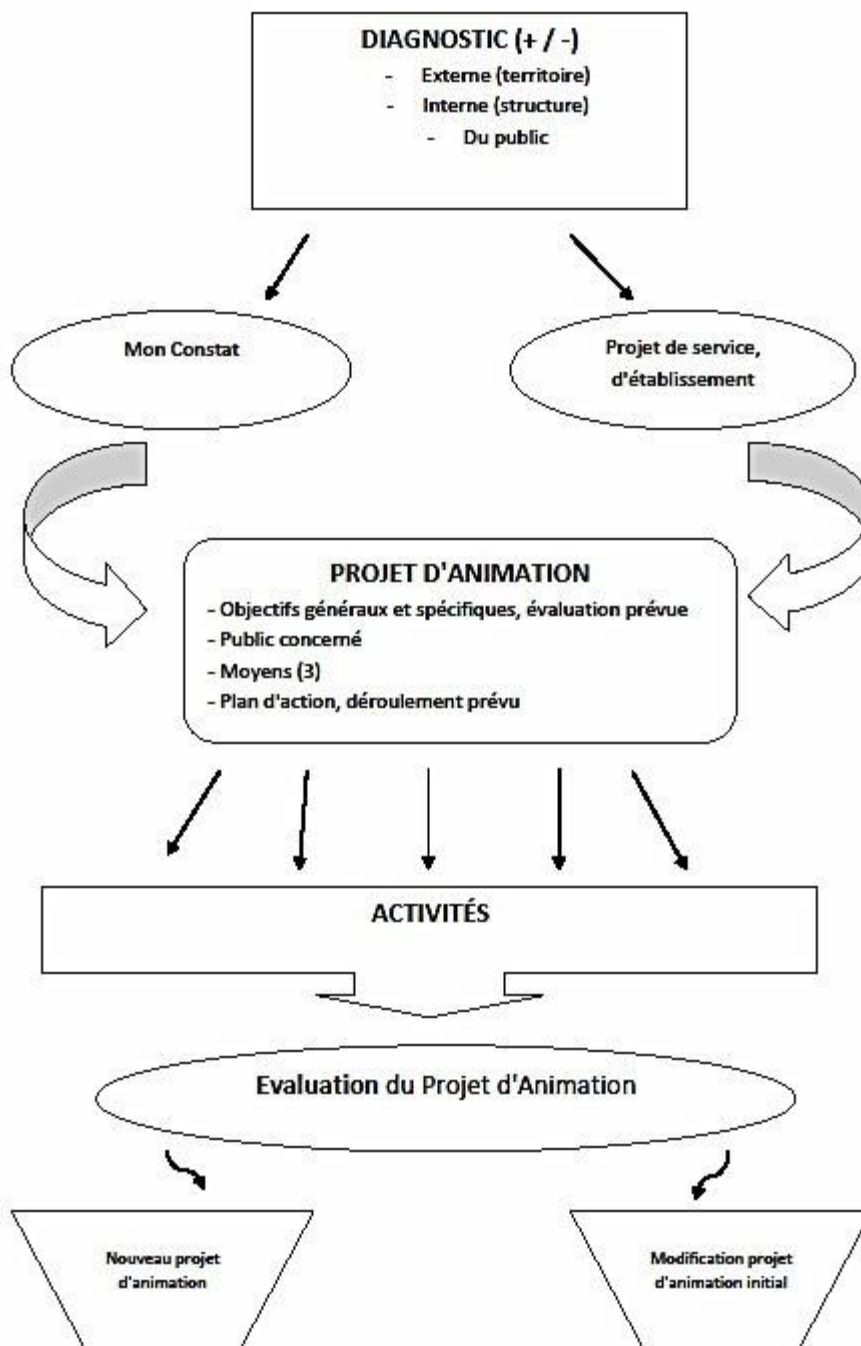




Schéma de Méthodologie de Projet, afin de synthétiser ce qui est attendu...

DIAGNOSTIC

Les forces, les faiblesses

Externe (du territoire)

Plus ou moins développé selon si la structure est en milieu ouvert ou pas, selon son ouverture sur l'extérieur, ses partenariats, sur quoi elle s'appuie.

- Géographie, Histoire
- Population
- Economie (son évolution, secteurs professionnels présents, emploi/chômage ...)
- Scolarité si projet en lien avec des enfants, des adolescents
- Infrastructures (services publics, bâtiments, transports...)
- Vie sociale (associations, évènements...)

Interne (de la structure)

- L'historique
- Le fonctionnement habituel
- Le personnel (organigramme, rôle et missions de chacun)
- Le budget

Du public accueilli

- Nombre, évolution
- Principales caractéristiques physiques, psychiques, sociales (en lien avec leur autonomie)

PROJET DE SERVICE, D'ETABLISSEMENT

Le rappel des valeurs, des buts et objectifs politiques, éducatifs de l'employeur

MON CONSTAT

Par rapport aux forces et faiblesses du diagnostic; aux manques et aux améliorations possibles; aux besoins et envies du public concerné; à ce que je suis; à ce que mon chef, mon équipe me demandent.

→ Ce qui me fait réagir, ce à quoi je suis sensible selon qui je suis, ce que je sais faire : ce que je souhaiterais mettre en place en cohérence avec le projet d'établissement.



LE PROJET D'ANIMATION / LE PROJET PEDAGOGIQUE

- Rappel des caractéristiques du territoire, de la structure et de son projet d'établissement
- Le public choisi (caractéristiques générales et particulières de "mon" public)
- Les objectifs généraux, les objectifs spécifiques / opérationnels, leur évaluation prévue
- Les moyens humains, matériel, financiers engagés
- Les partenariats éventuels
- Le plan d'action (préparation, tâches à réaliser, rétroplanning)
- Les activités prévues, inscrites dans un planning ; la/les pédagogies appliquées

DEROULEMENT DES ACTIVITES

Chaque activité ou atelier prévu, sur une ou plusieurs séances.

Une fois chacune réalisée, leur évaluation est rédigée, discutée, analysée.

EVALUATION DU PROJET D'ANIMATION

Toutes les activités prévues étant faites ou si le temps imparti est passé, réaliser l'évaluation : répondre aux critères et indicateurs posés initialement en amont, en regard des objectifs.

Analyser ces réponses, mesurer les écarts éventuels, afin de pouvoir dire si globalement le projet a donné satisfaction ou pas.

Donner une suite à ce projet soit en allant plus loin, en le modifiant, ou passer à un autre projet, toujours dans le respect du projet d'établissement.



PROJET D'ACTIVITE

A partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les enfants, les animateurs élaborent seul ou à plusieurs des projets d'activités.

Un projet d'activité peut naître des possibilités offertes par l'accueil de loisirs et son environnement, des envies ou compétences des animateurs, de l'équipe de direction, et des idées des enfants.

La fiche d'activité nous informe sur le nom et le type d'activité proposée (**Quoi ?**), ses objectifs (**Pourquoi ?**), son déroulement (**Comment ?**), le nombre d'animateur requis (**Par qui ?**), le matériel nécessaire (**Avec quoi ?**), le(s) lieu(x) (**Où ?**), le jour et les horaires (**Quand ?**), le public qu'elle cible (**Pour qui ?**), l'effectif d'enfants qu'elle concerne (**Combien ?**), les éventuels partenaires qu'elle implique (**Avec qui ?**), le coût qu'elle représente (**Quel budget ?**) et les critères d'évaluation (**Quels critères ?**).



NOM DE L'ACTIVITÉ			
VEILLÉE : ACTEUR D'UN SOIR			
ÂGE	EFFECTIF	LIEU	DURÉE
12 - 14 ANS	25	INTÉRIEUR	1h30
OBJECTIFS		MATÉRIEL NÉCESSAIRE / €	
DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ FAVORISER LA COOPÉRATION		FEUILLES, FEUTRES, DÉGUISEMENTS - DE 5€	
SENSIBILISATION - AMÉNAGEMENT			
PENDANT LE DINER, UN PRODUCTEUR DE FILM HOLLYWOODIEN DÉBARQUE ET INVITE LES ENFANTS À PASSER UN CASTING POUR SON PROCHAIN FILM			
DÉROULEMENT			
L'EFFECTIF D'ENFANTS EST DIVISÉ EN PETITS GROUPES ÉQUILIBRÉS. CHAQUE GROUPE DOIT CHOISIR UN FILM CONNU QU'IL DEVRA FAIRE DEVINER AUX AUTRES GROUPES. POUR CELA, IL DEVRA TOUR À TOUR INTERPRÉTER LA SCÈNE PRINCIPALE DU FILM, MIMER L'AFFICHE ET CHANTER LA BANDE ORIGINALE. LES INDICES DOIVENT ÊTRE DÉVOILÉS DU PLUS DIFFICILE AU PLUS FACILE À TROUVER. TANDIS QUE L'ÉQUIPE INTERPRÈTE L'INDICE DE SON FILM, LES AUTRES ÉQUIPES CONFIENT UNE À UNE LE FILM QU'ELLES PENSENT AVOIR RECONNU. UNE GRILLE DÉTERMINE LES POINTS SELON SI LE FILM A ÉTÉ RECONNU OU NON. L'ESPRIT D'ÉQUIPE ET LE TALENT D'INTERPRÉTATION PEUVENT CONSTITUER UNE PARTIE DU SCORE.			
CONCLUSION / RANGEMENT		ANIMATEUR(S) REQUIS	
REMISE DES CONTRATS D'ACTEURS		1 ANIMATEUR ARBITRE 1 ANIMATEUR PAR ÉQUIPE	

© JeSuisAnimateur.fr - RDV sur la rubrique AnimToolBox du site www.JeSuisAnimateur.fr pour télécharger plus de cinquante documents utiles et prêts à l'emploi pour vos séjours.



DES PROJETS EDUCATIFS DECOULENT MES INTENTIONS EDUCATIVES

INTENTIONS EDUCATIVES/OBJECTIFS ET DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Intention éducative de l'équipe d'encadrement

Pour grandir de façon épanouissante, les enfants doivent être encadrés par des règles de vie et doivent être intégrés au groupe, autant qu'être respectés et écoutés.

Le respect

Le respect sera un des mots d'ordre à instaurer au sein de la structure, pour que les enfants apprennent à évoluer à leur gré au sein de l'accueil de loisirs.

Cette règle apparaîtra au quotidien à travers la gestion des moments forts comme la vie quotidienne (bonjour, merci, s'il te plait), les coins jeux (partage et échange du matériel), les dialogues, les histoires, les anecdotes, les ateliers...

Le rythme de l'enfant

Le rythme de l'enfant est d'une importance capitale, nous ferons aussi très attention à leurs rythmes de façon à respecter l'épanouissement et le développement de chacun d'eux.

Le divertissement

L'accueil de loisirs est un lieu où règne le plaisir, l'imaginaire, le rêve, le jeu, les loisirs, la nouveauté afin de sortir des habitudes.

L'enfant y a sa place prépondérante, il est acteur de ses loisirs.

Nous veillerons à ce que l'enfant se diverte de son arrivée à son départ de l'accueil de loisirs sans oublier qu'à certain moment de la journée il a besoin de se retrouver seul.



Le développement

L'accueil de loisirs se doit d'être un lieu adapté à l'âge des enfants, sécurisé et sécurisant où règne un climat de confiance.

En ce sens le travail en accueil de loisirs doit être conçu afin de

- **donner à jouer** les aménagements sont pensés et adaptés aux besoins des enfants.
- **Laisser jouer** l'enfant doit avoir le temps et la liberté d'exercer son imagination, sa créativité...
- **Jouer avec eux** l'enfant peut solliciter l'adulte, celui-ci doit être disponible pour être un partenaire de jeu avec l'enfant sans bouleverser son sens du jeu.
- **Faire jouer** l'animateur est force de proposition, en s'appuyant des idées émises par les enfants.

Les objectifs pédagogiques

Favoriser le développement de l'enfant

Être capable de se déplacer soi-même.

Etre capable de ranger le matériel utilisé, table lors du goûter ou des repas.

Développer l'esprit de vivre en collectivité, l'entraide

Etre capable d'aider les plus jeunes ou les enfants en difficultés dans leurs démarches.

Favoriser le respect

Etre capable de s'écouter les uns et les autres.

Création de règles de vie en groupe.

Etre capable de respecter ses règles de vie.

Favoriser la communication

Permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir.

Laisser l'enfant faire ses propres choix (activités...)

Développer l'autonomie de l'enfant

Responsabiliser l'enfant à travers différentes tâches.



ROLES ET TACHES DE CHACUN DANS L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

♦ Les rôles la directrice

- La directrice doit apporter ses idées et réflexions au reste de l'équipe sur des thèmes ou des situations rencontrées
- Elle doit être présente et faire partie de l'équipe au quotidien
- Elle doit proposer des outils de travail
- Elle a un rôle formateur
- Elle doit être une aide pour les animateurs sur le terrain
- Elle a un rôle sécurisant
- Elle garantit la sécurité morale, physique et affective des enfants ainsi que celle des adultes
- Elle a un rôle de médiation et de régulation
- Elle a un rôle d'information et de communication
- Elle sait informer les parents des projets d'activités et de tout l'administratif lié à l'accueil de loisirs
- Elle ne doit pas dépasser les budgets attribués et tenir les cahiers de comptes.
- Faire les achats pour la vie de l'accueil de loisirs et les commandes pédagogique.
- Elle doit tenir à jour les listings de présence des enfants
- Elle doit tenir à jour les dossiers sanitaires des enfants
- Elle doit tenir à jour les dossiers des animateurs
- Elle élabore et rédige le projet pédagogique avec les animateurs
- Elle gère l'équipe d'animation
- Elle est à l'initiative des bonnes tenues de la vie quotidienne
- Elle doit assurer la promotion du service enfance, jeunesse, éducation
- Elle doit se tenir à l'écoute du public et de l'informer.



◇ Les rôles et taches de l'animateur

L'animateur doit avoir un rôle éducatif :

- Il apprend aux enfants à vivre en collectivité
- Il doit être disponible, à l'écoute des enfants
- Il doit répondre à leurs besoins et travailler autour de cela
- Il est juste (ne fait pas de favoritisme ou de « chouchou ») et sait dialoguer.
- Il a un langage adapté
- L'animateur doit être sécurisant, au point de vue affectif et morale
- Il donne des repères, il est référent
- Il ne porte pas de jugement de valeur
- Il reste calme avec eux et ne crie surtout pas sur eux.
- L'animateur doit être sécurisant, au point de vue physique et moral
- Il est présent et vigilant dans la cour de récréation et dans le centre
- Il est attentif à ce qu'il voit et entend
- Il doit anticiper...
- Il range son matériel
- Il a une relation d'aide avec les enfants
- Il met en place les règles de vie
- Il est rassurant
- Il adapte les activités.
- L'animateur a un rôle formateur
- Il sait partager et ses connaissances et expériences
- Il a un savoir-faire et un savoir-être
- Il partage des échanges
- Il prépare la pharmacie et les listes des enfants lors des sorties
- Il prépare et anime un cycle d'activités en accord avec le projet global d'animation
- Il applique et contrôle les règles de sécurité dans les activités
- Il établit et entretient des relations avec les parents pour favoriser l'Accueil des enfants et leur intégration dans la vie collective.



◇ Rôles et tâches des agents de restauration et d'entretien polyvalent

- De réaliser les contrôles de la maintenance et de l'hygiène des locaux
- De faire l'accueil des convives
- D'aider les plus jeunes convives à couper les denrées et les inciter à manger, goûter.
- Ils doivent assurer le nettoyage des locaux, techniques ou spécifiques
- Ils contrôlent l'état de propreté des locaux (entretien courant et rangement du matériel utilisé)

Nous avons tous nos missions et nos responsabilités, nous travaillons tous à notre manière pour les enfants.

Nous avons tous besoin les uns des autres pour que notre accueil de loisirs fonctionne dans les meilleures conditions

Il n'y a pas de tâches nobles et d'autres moins. Nous formons une véritable équipe et nous nous devons d'être solidaire les uns envers les autres et de nous serrer les coudes

Nous devons tous avoir une chose en tête le bien-être des enfants accueillis au sein de notre structure



LA PLACE DE L'ENFANT

L'enfant doit pouvoir s'exprimer en tant qu'individu tout en respectant la collectivité

Il se doit d'être acteur de ses loisirs et ainsi pouvoir évoluer dans un espace lui permettant de :

- d'agir sur le monde qui l'entoure (l'enfant doit pouvoir choisir, proposer et s'exprimer sur les activités)
- de s'exprimer, donner son avis (l'animateur installe un climat de confiance avec les enfants pour leur permettent de s'exprimer durant les temps périscolaires sur des temps formels ou informels ex : atelier bla-bla / élection des représentants d'élèves par classes / ...)
- de faire des choses en autonomie (ex l'animateur veillera à mettre en place des espaces d'activités libre)



OBJECTIFS PERMANENTS

Nous désirons proposer un temps de loisirs adapté aux besoins individuels de chaque enfant, en participant à l'épanouissement individuel de chacun.

Nos objectifs pédagogiques généraux sont :

◇ Bien-être, autonomie et vie en société

- Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs selon ses choix, son rythme personnel et ses besoins du moment. Il pourra pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire.
- Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités actuelles en faisant que chaque moment de la vie quotidienne en collectivité soit une véritable activité en soi.
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité en permettant à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.
- Permettre la découverte et le respect de son environnement (découverte des structures culturelles et sportives de la ville et de la région : musées, bibliothèque, cinémas...)
- Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant.

◇ Equilibre alimentaire

- Apprendre à l'enfant à bien se nourrir, délivrer une « éducation nutritionnelle », en expliquant l'importance d'une alimentation variée et équilibrée, sans stigmatiser les comportements liés à une caractéristique sociale ou culturelle (inciter les enfants à goûter de tout).
- Faire découvrir de nouvelles saveurs, notamment lors des repas à thèmes (exemple : semaine du goût).
- Être attentif aux enfants présentant des terrains allergies.
- Prendre connaissance et assurer avec vigilance la mise en œuvre des PAI

◇ Hygiène

Vérifier que chaque enfant se lave les mains avant et après les repas et/ou les goûters, mais également après chaque passage aux toilettes, en utilisant savon et essuie-mains.



◇ Relation et communication

Avec les familles

Les parents doivent ressentir une ambiance sécurisante, pour les parents nous avons un rôle d'intermédiaire entre l'école et eux, pour cela les échanges avec les familles sont indispensables.

Des réunions avec les parents sous le nom de COPIL sont organisées dans l'année, elles ont comme finalité de renseigner un peu plus les parents sur le fonctionnement du centre.

Les échanges entre la famille et l'équipe de l'accueil de loisirs sont importants pour une continuité de la journée de l'enfant. Ils doivent se faire le matin et le soir.

Lors de la première visite, il est conseillé de faire découvrir les locaux et le fonctionnement de l'accueil de loisirs aux enfants et à leurs parents.

Avec l'école

Les relations avec l'équipe enseignante sont professionnelles. Il s'agit de communication et d'échange d'information, et de l'entraide.

Avoir connaissance du projet d'école et du règlement intérieur de l'école.

Avec les enfants

Favoriser l'expression, donner la parole à l'enfant et instaurer des temps de discussion avec le groupe. Développer les activités de groupe qui favorisent l'éveil à l'autre, la coopération, la solidarité.

◇ Sécurité

La sécurité physique

La sécurité représente un élément incontournable, que nous travaillons à l'accueil de loisirs.

Dans les locaux nous mettons en place des règles de vie comme si je cours je risque d'être accompagné dans mes déplacements... Les enfants ne doivent pas sortir de l'accueil de loisirs seuls. Toute l'équipe doit connaître le nombre d'enfant à la journée ou du moins le nombre d'enfant qu'il y a dans son groupe. Il doit également connaître toutes les issues de secours.



Dans la cour : les animateurs se placent à des endroits stratégiques pour couvrir tout l'espace et intervenir rapidement, si nécessaire.

Pour les plus jeunes enfants qui désireront aller aux toilettes, un animateur les accompagnera à chaque fois, ce qui évitera tout accident ou que les enfants s'amuse dans les toilettes et ne provoquent des accidents.

Lors des sorties les animateurs devront se munir d'une liste nominative de l'ensemble des participants, l'animatrice compris, avec le nombre de participant et la destination. Une deuxième liste sera affichée à l'accueil de loisirs. En cas de sortie avec un car, une troisième liste sera faite et donner au chauffeur. L'animateur partira avec la copie des fiches sanitaires, une trousse à pharmacie complète mais également des changes, mouchoirs, lingettes PAI et numéros de téléphones nécessaires.

Lors des déplacements a pieds Les animateurs veilleront à la sécurité des enfants en les rangeant deux par deux et en leurs faisant respecter les consignes. Ils marcheront toujours sur le trottoir. Il doit y avoir un animateur en début, au milieu et en fin de rang. A chaque passage piéton les animateurs garantiront la sécurité des enfants en se postant de chaque coté des passages piétons (sens de marche des voitures).

En cas d'accident, sans trop de gravité, pour tous les petits bobos, nous utiliseront une trousse à pharmacie qui contient :

- Des pansements
- Une pince à épiler
- Des gants
- Une paire de ciseaux
- Des mouchoirs
- Des stylos ainsi que le cahier de soin.

Respecter les consignes de sécurité des locaux mis à dispositions (fermeture des portes, application du plan Vigipirate, ...)

Mise en place des exercices d'évacuation des locaux (alerte incendie...)



OBJECTIFS COMPLEMENTAIRES

Chaque début d'année scolaire, des thèmes sont choisis par l'équipe pour orienter l'ensemble des activités menées avec les enfants dans les différents temps.

Ces thèmes changent à chaque cycle et à chaque vacances ce qui permet ou impose un renouvellement dans les activités.

Coordination et évaluation

Afin de suivre le bon déroulement des différentes activités et de contrôler leur adéquation avec les objectifs fixés, des réunions et des évaluations régulières sont prévues.

• **Réunions** : Des réunions hebdomadaires sont programmées pour permettre aux animateurs de préparer leurs prochaines animations, de proposer des nouvelles activités et d'initier leurs collègues à de nouvelles techniques, etc. Ces réunions hebdomadaires permettent également d'évoquer les problèmes éventuellement rencontrés et ainsi au-delà de les communiquer, trouver ensemble de façon collective une solution ou une amélioration.

Ces moments sont de véritables temps d'échange ce qui est très important pour avoir une équipe soudée.

De façon moins formelle des rencontres peuvent se faire en fonction des demandes et des besoins avec les parents ou les enseignants. Ces rencontres formalisées ne font pas évidemment obstacle aux contacts réguliers que les animateurs doivent entretenir avec l'équipe de coordination, les parents et les enseignants.

• **Evaluations** : Des évaluations régulières sont mises en œuvre pour contrôler la qualité des activités proprement dites, de la relation enfants/animateurs, équipe/animateurs, de l'implication de chacun. Deux bilans annuels sont ainsi réalisés :

- En fin d'année scolaire (réunion d'équipe « feedback » pour connaître le ressenti de chacun)
- En fin d'année civile sous forme d'un entretien annuel : bilan et axe de progrès.



Intentions éducatives de la directrice et de son équipe

Au Centre de Loisirs, il est important de faire passer de bons moments aux enfants et leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes. C'est un endroit d'où l'on ressort avec plein de bons souvenirs. Le Centre de Loisirs est source d'expériences à échanger et à raconter, source de connaissances et d'épanouissement : c'est un lieu de socialisation.

Etre à l'écoute du plaisir de l'enfant

L'équipe s'efforce de maintenir le plaisir des enfants lorsqu'ils sont au centre et ce, quel que soit le temps de la journée ou l'activité menée. Exploité à des fins éducatives, le plaisir est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

Moyens :

- Une activité procure du plaisir à partir du moment où l'on a envie de la faire. L'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants tout en étant force de proposition et en cherchant le positionnement juste pour que les enfants puissent apprécier ces propositions.
- Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir. Ne connaissant pas l'activité, il peut parfois être réticent. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir intelligemment en motivant et valorisant l'enfant.
- Attention, il faut faire preuve de discernement. Lorsqu'il s'agit de faire comprendre à un enfant qu'il a dépassé les limites, cela ne s'accompagne que rarement de plaisir chez lui ! Il est toujours important d'exposer et d'expliquer à un enfant en quoi il a dépassé les limites (pourquoi tel interdit ? En quoi il a franchi les limites ?).
- Le plaisir des enfants passe aussi par le fait d'être face à des animateurs qui se plaisent à travailler ensemble et qui font leur possible pour qu'il en soit ainsi.



Aider l'enfant dans toutes les phases de son apprentissage

Un enfant qui arrive en centre de loisirs est fragilisé par la nouveauté des lieux, le mode de vie différent de celui qu'il connaît et surtout par les autres enfants et adultes présents qu'il ne connaît pas. Il faut que l'enfant arrive à se créer un monde qui lui appartient, dans lequel il trouve des repères et où il se sente bien. La séparation avec sa famille peut être, chez le jeune enfant, source d'angoisses et peut avoir des conséquences sur son développement si elle est mal vécue. Si cette séparation est bien vécue, elle va représenter pour l'enfant une occasion de grandir, d'acquérir une plus grande autonomie.

Le rôle de l'équipe d'encadrement va être d'accompagner l'enfant en assurant un cadre où il pourra, petit à petit, réussir à se débrouiller seul. Il est important que cette progression se fasse au rythme de l'enfant et non au rythme imposé par l'adulte. Il ne s'agit pas de plonger l'enfant dans le « grand bain de l'autonomie », source d'insécurité tant physique qu'affective : mettons en avant les capacités de chaque enfant, plutôt que ses difficultés.

Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer sa sécurité affective. L'enfant va découvrir un monde inconnu pour lui : le Centre de Loisirs avec d'autres enfants, de nouveaux adultes, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères dans le temps, dans l'espace et dans ses relations avec les autres.

Le jeune enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue, où il ne se sent pas perdu parmi les autres, où il peut avoir de véritables échanges avec les autres enfants et l'adulte.

L'hygiène et la sécurité physique de l'enfant sont importantes. L'adulte doit être extrêmement vigilant.

Il est donc important de ne pas oublier que l'enfant se construit à l'aide de repères stables, que ce soit dans l'espace, dans le temps ou encore dans ses relations avec les autres (enfants et adultes). Notre travail consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères. La construction de ces repères va permettre à l'enfant de prendre confiance et d'acquérir une plus grande autonomie.

L'enfant, de par son âge et ses capacités, n'est pas toujours en mesure d'exprimer ce qu'il ressent et ses difficultés. C'est à l'adulte de décoder le langage de l'enfant. La plupart du temps, un enfant qui désobéit aux règles, s'énerve, se montre désagréable... est un enfant qui tente de dire quelque chose à l'adulte. Celui-ci doit comprendre, à ce moment-là, que l'enfant ne se sent pas bien : il peut ne pas avoir saisi ce qui se passe, être angoissé, avoir subi une injustice, être en quête affective... Dans tous les cas, l'adulte doit essayer d'analyser le comportement de l'enfant pour lui permettre de remédier à ce mal être.



Moyens :

- Les animateurs doivent prendre le temps de s'intéresser à chaque enfant, d'accorder des temps individuels (et pas seulement collectifs) aux enfants. Le fait de s'intéresser à un enfant en particulier le valorise, lui fait prendre confiance en ses capacités et le sécurise. Cela passe par la connaissance du prénom de chaque enfant et le respect de chacun dans sa vie privée. L'adulte ne doit pas chercher à connaître tout de la vie de l'enfant mais doit être à l'écoute de ce que l'enfant a envie de confier. Par contre, il est important que l'équipe ait connaissance du vécu de l'enfant pour mieux le comprendre : cela sera discuté en réunion d'équipe (par exemple, il est important d'être informé du décès d'un parent pour comprendre les réactions de l'enfant).

- L'animateur a un rôle de médiateur entre les enfants et c'est à lui d'être sans cesse vigilant pour savoir, en cas de conflit, ce qui est juste ou non. L'injustice est très mal vécue, quel que soit l'âge. Alors, pour un enfant qui est dans les apprentissages, qui commence à découvrir « le bien et le mal », le positionnement de l'adulte est extrêmement important. C'est donc à l'animateur d'accompagner les enfants dans la gestion des conflits de la vie collective (tricherie, disputes, difficultés de partage, souffre-douleurs...). En cas d'erreurs de la part de l'animateur, celui-ci doit le verbaliser auprès des enfants. Il n'est pas honteux de se tromper. A travers les actes de l'adulte, l'enfant apprend petit à petit le droit à l'erreur mais apprend également à réparer ses fautes.

Responsabiliser un enfant

Les enfants aiment imiter les adultes. Lorsqu'ils décident d'aider, ce n'est pas tant pour participer aux tâches, que pour faire « comme les grands ». Peu importe ! C'est une bonne chose et nous devons encourager cette démarche. De cette façon, les enfants sauront qu'ils ont une place importante et un rôle à jouer au centre.

Quand l'enfant grandit, il a une place à prendre dans tous ses lieux de vie (famille, école, Centre de Loisirs...). La participation aux activités de la vie quotidienne du centre ne peut être que positive pour l'enfant (à condition qu'elles soient adaptées à son âge). En accomplissant certaines tâches, il en retire de la fierté et aussi un peu d'indépendance. Il nous montre qu'il est capable de faire certaines choses et par la même occasion qu'il peut s'occuper de lui.

Les enfants sont capables d'assumer certaines responsabilités et sont contents de participer à la vie en collectivité. Sous notre surveillance et avec notre aide, ils peuvent nous aider à ranger, à mettre en place un atelier, débarrasser le goûter,...

N'hésitons pas à leur demander de « l'aide ». C'est une façon pour eux de prendre confiance en leurs capacités et de se responsabiliser. Ils seront contents de savoir qu'ils ont participé à la vie en collectivité. Il faut les encourager et les féliciter quand ils aident, même si ce n'est pas fait dans les règles de l'art. Ne brisons pas ces élans de volonté et ces initiatives en étant trop exigeants sur le résultat. Il faut aussi faire en sorte que la participation des enfants ne soit pas trop répétitive, cela sera moins contraignant et ils y prendront plus de plaisir. Cependant, évitons de solliciter tout le temps l'aide des enfants. Leur petite contribution ne doit pas devenir une corvée. L'aspect ludique reste essentiel.



Moyens :

- L'animateur donnera donc des responsabilités à l'enfant tout en l'aidant, en l'accompagnant afin que l'enfant puisse assumer réellement la tâche qui lui a été confiée.
- Les responsabilités peuvent être d'ordre personnel pour l'enfant, envers les autres, envers le matériel, envers l'environnement...

Respect des rythmes de l'enfant

Chaque enfant a des rythmes spécifiques : temps de repos, de sommeil, d'activités... C'est au centre et aux animateurs de s'adapter aux rythmes de l'enfant et non à l'enfant de s'adapter. En aucun cas, les contraintes de la collectivité doivent être un frein au respect des rythmes des enfants.

Les besoins de sommeil pour les plus petits, de repos pour tous, sont très importants. Le repos n'est en aucun cas une perte de temps mais permet simplement le bon développement de l'enfant. Le centre doit donc être organisé de façon à répondre au besoin de sommeil et de repos de chaque enfant. Les animateurs, quant à eux, doivent être à l'écoute des signes de fatigue des enfants (bâillement, frottement des yeux, énervement, irascibilité, perte de capacités...).

Les activités doivent être adaptées à l'âge et aux capacités des enfants. Pour des petits par exemple, on ne peut pas leur demander de se concentrer sur une même activité durant un temps trop long. Ce respect des temps d'activité permet à l'enfant de pouvoir profiter pleinement de l'activité.

Moyens :

- Inviter l'enfant à dormir lorsqu'il a sommeil.
- Aménager un coin coussins où il pourra aller librement se reposer.
- Respecter le temps de jeu de l'enfant (interrompre brutalement le jeu de l'enfant est source de frustration ; lui expliquer, au contraire, que la fin du jeu est proche est mieux accepté par l'enfant).



Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant

Quelle que soit l'intervention que l'on fait auprès d'un enfant (soigner, consoler, rassurer...), elle doit être faite avec les gestes appropriés.

Gardons toujours cela à l'esprit.

-En ce qui concerne la sécurité physique : Avant toute activité, les animateurs doivent définir puis préparer le lieu, se procurer le matériel nécessaire et avoir réfléchi aux éventuels dangers. Toute activité doit donc découler d'une réflexion menée auparavant. Les animateurs doivent évidemment surveiller les enfants durant leurs activités et y participer avec le recul nécessaire. L'activité doit être adaptée à la tranche d'âge des enfants et à chaque enfant individuellement. Par exemple, si nous savons que dans le groupe, un enfant a des difficultés spécifiques, il faut penser à cet enfant et adapter l'activité afin que chacun puisse y participer. Les animateurs doivent se renseigner et connaître les particularités de chaque enfant (fiche sanitaire et de renseignement) pour contrôler l'hygiène corporelle et alimentaire de chaque enfant.

- En ce qui concerne la sécurité morale : L'équipe doit le respect, à tous les niveaux, aux enfants.

Nous devons surveiller notre langage, notre tenue vestimentaire, nos attitudes envers les enfants et entre adultes...

Nous avons le devoir de respecter l'éducation que reçoit chaque enfant.

Chaque animateur se doit d'être discret quant à ce qu'il est personnellement.

- En ce qui concerne la sécurité affective : Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas les parents ! Il faut savoir gérer avec grande prudence les effusions et tout attachement qu'il peut y avoir entre l'animateur et l'enfant.

Chaque animateur doit s'attacher à avoir la même attitude envers tous les enfants et ne pas montrer de favoritisme.

Méfions-nous des violences verbales qui, si elles peuvent paraître anodines pour un adulte, peuvent blesser un enfant. La violence d'un adulte envers un enfant, quelle qu'elle soit (verbale, physique, psychologique) est un abus de pouvoir !

Nous nous attacherons à créer un climat sain où chacun pourra s'exprimer sans contrainte et où la parole de chacun sera écoutée et prise en compte.

Moyens :

- Alternier les activités physiques et calmes, ainsi que les moments en grand groupe et les moments en plus petits groupes. Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective. Créer des groupes qui respectent les tranches d'âge (on pourra par contre décider de mélanger les tranches d'âge pour des activités bien spécifiques avec un projet bien défini).

- Donner à chaque animateur la responsabilité d'un groupe d'enfants et son suivi dans tous les gestes de la vie quotidienne.

- Poser des repères en respectant la journée type établie par l'équipe.



Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins et à leurs attentes

Nous ne sommes pas là pour faire de l'occupationnel. Nous ne sommes pas non plus là pour rentrer dans un système de consommation d'activités. Notre travail est avant tout de réfléchir : s'interroger sur un projet qui a du sens pour les enfants et pour l'équipe d'animation, définir des activités en adéquation avec notre projet et qui répondent aux besoins des enfants.

Dans notre démarche de projet, qu'elle soit collective ou individuelle, nous tentons d'inscrire les activités dans une continuité qui a du sens pour chacun. Une activité peut déclencher une nouvelle activité par exemple.

L'activité doit être enrichissante pour l'enfant, elle doit lui apporter quelque chose. C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées.

C'est en jouant que l'enfant va découvrir son environnement, l'approprier ; le jeu doit donc être la principale activité. Grâce au jeu, l'enfant va pouvoir découvrir son corps, travailler sur sa motricité (courir, sauter, danser, grimper...). Il va aussi aller à la découverte des autres à travers le jeu : d'abord les autres enfants de son groupe, les adultes, puis toutes les personnes du centre... Dans le jeu, l'enfant va utiliser ses cinq sens et découvrir l'environnement naturel et humain qu'il a autour de lui, ainsi que les activités que l'on peut y faire.

Enfin, l'imaginaire est un moteur important du développement cognitif du jeune enfant. Le jeu et les activités d'expression favorisent cet imaginaire, tout comme le livre qui doit avoir toute sa place en centre de loisirs.

Il ne doit pas y avoir de différence entre les activités des temps libres et les activités bien définies des temps d'activités. Toute activité a son importance auprès d'un enfant et c'est la diversité de toutes ses activités qui va enrichir l'enfant. Pour cela, il est primordial de toujours proposer une grande diversité d'activités pour répondre à tous les besoins d'un enfant.



Être pédagogue face à la sanction

Des principes :

- Tout acte perturbateur doit recevoir une réponse.
- Le Centre de Loisirs n'est pas le monde, il le représente. C'est un espace transitionnel qui organise le passage entre la maison et l'école, un lieu pour essayer, s'essayer, un lieu de simulation. Les enfants y ont droit à l'erreur par rapport aux apprentissages et de même par rapport à leurs difficultés de comportement.
- Toute sanction est à penser en tant qu'occasion d'éducation. Elle est là pour ouvrir un nouveau commencement.

Des fonctions :

- Une fonction éthique : la sanction vise à faire apparaître un sujet responsable en lui attribuant la responsabilité de ses actes.
- Une fonction psychologique : La sanction signifie la limite, elle est un coup d'arrêt au fantasme de toute puissance de l'individu.
- Une fonction pédagogique : La sanction rappelle à l'enfant, de par sa forme et son contenu, le sens de sa présence au Centre de Loisirs. Il est là pour apprendre à vivre avec les autres, à partager.

Des préalables :

- La sanction doit être formulée par des adultes. Être adulte, c'est ne plus avoir peur de ne plus être aimé. Un éducateur a besoin de consistance, d'être un adulte au sens philosophique du terme, une personne contre qui l'enfant peut s'appuyer, s'étayer, se confronter, quelqu'un qui peut soutenir le conflit.
- La sanction présuppose l'existence d'un cadre objectif de règles connues et comprises des enfants. Le règlement intérieur qui définit les règles de vie préserve de l'arbitraire.



Des propriétés :

- La sanction s'adresse à un sujet et non à un groupe. Elle n'a pas pour objectif de servir à l'édification du groupe (même si elle peut servir d'exemple aux autres, elle n'a pas pour objectif de servir comme telle) et il convient donc de renoncer à une quelconque mise en scène spectaculaire de cette sanction. Cependant, la solennité garde toute sa place. C'est symboliquement seulement qu'il importe de donner à lire et à penser que c'est bien la loi qui a le dernier mot.
- La sanction doit être parlée, expliquée et autant que possible comprise (ce qui ne veut pas dire admise). C'est ce sens de la sanction qui est structurant même s'il n'est pas immédiat, même s'il advient bien souvent à retardement. L'éducation est une action qui se déploie dans le temps. Toute vengeance est un acte muet par excellence. La sanction ne cherche pas à venger mais à réinscrire l'autre dans l'existence d'une règle et donc à le réintégrer au sein d'un collectif.
- La sanction est une occasion de réapprendre les fondements de la morale : il y a moi et il y a l'autre. Ce qui est premier, ce n'est pas la loi mais l'existence et le respect de l'autre en tant qu'équivalent et en même temps différent de nous.
- La sanction répond à l'indignation d'un acte et non à l'indignation d'une personne. Par exemple, cet enfant s'est montré violent à un moment donné, dans telles circonstances et non cet enfant est violent.
- La sanction s'accompagne d'une procédure de réparation en décalage avec l'acte. La réparation n'a de sens que lorsque l'enfant ressent la nécessité de s'améliorer, accepte de se mettre en position de responsabilité par rapport à ses propres actes. Réparer autrui, c'est aussi se réparer soi-même.

En annexe Règles de vie du centre

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants. Elles sont affichées au centre pour servir d'appui et de référence, autant aux enfants qu'aux animateurs. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive au centre.

En cas de non-respect du règlement, les animateurs discutent avec l'enfant pour définir de la sanction. La sanction doit être menée par le même adulte du début à la fin (par exemple, si un adulte sanctionne un enfant en lui demandant de l'aider à ranger la salle, c'est ce même adulte qui expliquera le pourquoi de la sanction, qui accompagnera l'enfant dans sa réalisation et qui lèvera la sanction). Si l'acte de l'enfant est jugé « grave » par l'équipe, il en sera référé aux parents. De même, si le comportement d'un enfant, malgré les explications ou les sanctions de l'équipe, venait à se répéter, une discussion avec les parents s'imposera. Attention, l'enfant ne doit pas avoir peur des répercussions familiales lorsqu'il est en Centre de Loisirs. Dans l'idéal, les choses se règlent au sein de la structure, avec l'équipe d'animation. Les parents n'ont pas besoin d'être au courant de tout ce qui se passe au Centre de Loisirs. C'est à l'équipe de juger de la gravité des faits et si oui ou non, il est important que les parents soient au courant de ce qu'a fait l'enfant.



Conclusion

Ce projet pédagogique a pour but d'être en permanence en mouvement suite aux réflexions d'équipe. Chaque personne de l'équipe doit pouvoir donner son avis.

Tout questionnement doit être posé en réunion d'équipe pour pouvoir en discuter. C'est grâce à tout cela que notre travail pourra être de qualité.

Notre travail est centré sur les enfants. C'est pour eux que nous sommes là, et notre travail est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant.

Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse la question de savoir pourquoi l'on fait telle ou telle chose, pourquoi l'on pose tel ou tel acte, pourquoi telle ou telle réaction.

L'équipe travaillera ensemble à répondre à ces questions, réfléchissant ensemble à quelle solution apporter, quelle attitude ou quelle activité mettre en place.

La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour ensemble, arriver à offrir un environnement sain et riche en activités aux enfants. Nous sommes là pour les enfants, à nous de réfléchir dans ce sens...



NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE SIMPLIFIE

(Sous forme schématisé)

